

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-564476

53735

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 01607

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BELBEIDA MOHAMMED

Date de naissance :

01/01/1955

Adresse :

BP 12614 DAY WASSAM CASABLANCA

Tél. : 0662026473

Total des frais engagés :

558,40

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. SOUALY. M
Cardiologue
Angle Rte. d'Azemmour & Bd. Sidi Abdellah
Imme. Commercial N°10 - 1^{er} Etage R. Hs.
Casablanca - Tel : 0522 91 31 33

Date de consultation :

23/12/2020

Nom et prénom du malade :

M. BEL BEIDA

MUPRAS
3 DEC. 2020
ACCUEIL

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Parent

Nature de la maladie :

Patho cardio-vasculaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ENSA BLANCA

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 29/12/2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes.
23/11/2022	C 8	250100	INP : 0913332	<i>Dr. Souad Cardiologie Dr Abdellatif El Etrage H. Hassan 0522 91 31 38</i>
	CCG			

~~EXECUTION DES ORDONNANCES~~

Cachet du Pharmacien
et du Fournisseur

ANALYSES - RADIOPHARMACIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Designation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

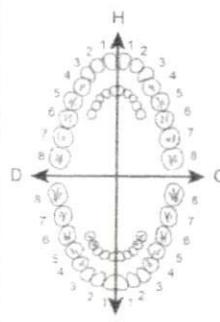
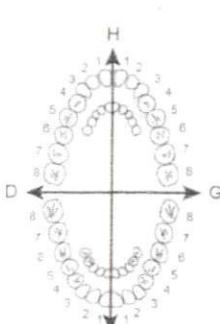
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

Docteur M. SOUALY
Cardiologue

Diplômée de la Faculté de Paris



الدكتورة م. اسوالي
اختصاصية في أمراض القلب
خريجة جامعة باريس

Echo - doppler Cardiaque - Holter TA - Holter Rythmique - ECG Effort

Casablanca, le

23 DEC. 2020

M² BFC BGI DAF MAMIC HTA M

109.00

Dr. SOUALY. Cardiologue
Centre Médical et de Recherche pour la Cardiologie et l'Angéiologie
10 Bd. Abdelhadi Boutaleb - Casablanca - Tel: 0522 360164

D. Sten

109.00

en de re

80.60

- Princi B fort

109.00

109.00

109.00

PPV: 49.60 DH
LOT: 20E25
EXP: 05/2023

109.60

D. Cardiologue

21 Bd. Boulevarde Abderrahmane Sidi

Abderrahmane Sidi - Tel: 0522 360164

Centre Médical et de Recherche pour la Cardiologie et l'Angéiologie

10 Bd. Abdelhadi Boutaleb - Casablanca - Tel: 0522 360164

109.00

109.00

109.00

PPV: 49.60 DH
LOT: 20E27
EXP: 05/2023

Sur Rendez-vous

Angle Bd Abdelhadi Boutaleb & Bd. Si
N° 10, 1er Etage Hay Hassani -

Lot: DS07/20
DLC: 07/2023
P.P.C : 109,00 DH

INCI-B
PPV 50.60 DH
LOT T825 PER 08/23